PENSEZ À VOUS... en pensant à nous !

ESIAME
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL

une école CCI MAINE-ET-LOIRE

en partenariat ESSCA ÉCOLE DE MANAGEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE 2015

AYEZ LE RÉFLEXE ESIAME !

La taxe d'apprentissage est un impôt permettant le financement de l'apprentissage et c'est le seul impôt que vous choisissez d'affecter librement.

« Madame, Monsieur X, votre entreprise, xxx, a fait confiance à l'ESIAME en recrutant l'année dernière X stagiaires/ en réalisant une étude de marché avec nos étudiants de 2ème année / en recrutant un jeune diplômé de l'ESIAME/ en participant au jobdating de l'ESIAME/ en intervenant lors d'une conférence auprès de nos étudiants en demande / en sponsorisant nos étudiants lors d'une activité club

DES EXEMPLES CONCRETS DE RÉALISATION

- L'aménagement d'une salle pédagogique pour les travaux de groupe en mode projet, la salle NODE, (photo)
- L'investissement dans des plateformes web pour des jeux d'entreprise interactifs
- L'ouverture de nouvelles destinations dans le cadre du semestre à l'international : les Etats-Unis, l'Allemagne, la Hongrie, la Finlande, la Lettonie, la Russie
- Mise en place d'ateliers méthodologiques : technique de phoning, développement commercial à l'export
- Introduction de nouveaux cours de spécialité : Supply Chain management en anglais, E&M commerce, communication événementielle etc.

NOUS SOUTENIR VOUS RAPPORTE !

En affectant votre taxe d'apprentissage à l'ESIAME, vous participez dans la formation de vos futurs middle-managers ! Le versement de la taxe d'apprentissage est un véritable outil de partenariat entre l'ESIAME et XXXXX. C'est un élément de votre politique de ressources humaines.

- Vous participez avec nous à l'innovation pédagogique avec la création de nouveaux enseignements répondant à vos attentes,
- Vous participez à la politique d'égalité des chances en favorisant la mixité sociale en école de commerce,
- Vous favorisez le recrutement d'intervenants professionnels de l'entreprise pour des cours de spécialité et pouvez participer au Mécénat de compétences
- Vous participez au développement international de l'école
- Vous participez au financement de supports pédagogiques innovants

ESIAME
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL

école de
COMMERCE
MANAGEMENT
International
Express Yourself!*

* Sois toi-même

ESIAME
Campus d'Eurespace
rue Eugène Brémond
CS 22116
49321 CHOLET CEDEX
Tél. : 02 41 49 52 60
Fax : 02 41 49 52 62
info@esiame.fr
www.esiame.fr

EN VERSANT VOTRE TAXE À L'ESIAME,

vous devenez un partenaire privilégié de l'école

COMMENT AFFECTER VOTRE TAXE À L'ESIAME ?

MODE D'EMPLOI

Je souhaite affecter ma taxe d'apprentissage à l'ESIAME :

1. Je confie le calcul à mon expert-comptable ou je me rapproche de mon organisme collecteur.
   A noter, la CCI de Maine et Loire est organisme collecteur
2. Je note dans le bordereau le nom et l'adresse exacte de l'établissement bénéficiaire dans la partie Reversement aux établissements bénéficiaires de la taxe d'apprentissage soit :
   ESIAME, Campus Eurespace,
   rue Eugène Brémond – CS22116
   49321 CHOLET CEDEX. **UAI : 0492147 T**
3. Dans la partie Sommes à affecter, je remplis au titre du HORS QUOTA le montant ou % de mon versement
   ESIAME : Catégorie B du Hors Quota

Vous aurez la possibilité de recruter vos stagiaires et collaborateurs parmi notre vivier d'étudiants et jeunes diplômés, vous serez conviés à nos événements entreprises, vous communiquerez sur votre entreprise au travers des conférences et de nos supports de communication. Les étudiants de l'ESIAME seront les ambassadeurs de votre marque.

Pour vous aider dans la préparation de votre dossier:
Rendez-vous sur **www.maineetloire.cci.fr**, rubrique « **Vos formalités** », « **Taxe apprentissage** » pour bénéficier d'une information actualisée, d'un accès au site de déclaration en ligne et à la publication de la liste des formations autorisées à recevoir un versement de cette taxe dans les Pays de la Loire.

CONTACT : Isabelle ARRIAU
02 41 20 49 45
isabelle.arriau@maineetloire.cci.fr

NOUVEAU SCHÉMA 2015

0,68% - FUSION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ET DE LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

0,026% à 0,5%

FRACTION RÉGIONALE APPRENTISSAGE 51%

TRÉSOR PUBLIC (pour le compte des Conseils Régionaux)

QUOTA 26%

Quota Obligatoire (réservé au CFA d'accueil de vos apprentis)

Solde Quota

HORS-QUOTA 23%

CAT A 65%

CAT B 35%

non cumulables

ESIAME

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE

Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (250 salariés et +)

BULLETIN DE PROMESSE DE VERSEMENT

SOCIÉTÉ : .....
N° DE SIRET : .....
ADRESSE : .....
.....
TÉLÉPHONE : .....
EMAIL : .....
RESPONSABLE TAXE : .....
ÊTES-VOUS : ▢ Parent ▢ Ancien
▢ Autre, précisez : .....

▢ Oui, je verse tout ou une partie du montant de la Taxe d'Apprentissage à l'ESIAME
Montant ou pourcentage envisagé : .....
Nom de notre Organisme Collecteur (OCTA) : .....

Date et Signature :